

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ENQUÊTE NATIONALE AUTOPARTAGE 2022 : IMPACT SUR LES PRATIQUES DE MOBILITÉ DES FRANÇAIS

Le 22/09/2022

Ces dernières années, la mobilité a connu de nombreuses évolutions : la publication de la loi LOM<sup>1</sup>, la multiplication de nouveaux services de mobilité (services vélos et trottinettes tout particulièrement) et la crise sanitaire qui a modifié les usages et les modes de transport des Français. Depuis 2012, les Enquêtes Nationales Autopartage ont mis en évidence l'effet « déclencheur de multimodalité » de l'autopartage, un véritable levier de changement de comportement des mobilités à l'échelle individuelle : report modal, démotorisation, réduction des kilomètres parcourus en voiture.... L'édition 2022<sup>2</sup> de cette enquête réalisée par 6t pour l'ADEME propose une actualisation des résultats de l'édition 2019 et analyse les usages et profils d'usagers des différents types de services d'autopartage afin de comprendre l'ensemble des dynamiques du secteur.

#### Une évolution de l'autopartage timide par rapport à 2019

Entre 2019 et 2022, le marché de l'autopartage, largement impacté par la crise sanitaire, a connu assez peu d'évolution. On compte aujourd'hui une vingtaine d'opérateurs proposant près de 12 000 véhicules en autopartage pour près de 300 000 autopartageurs actifs.

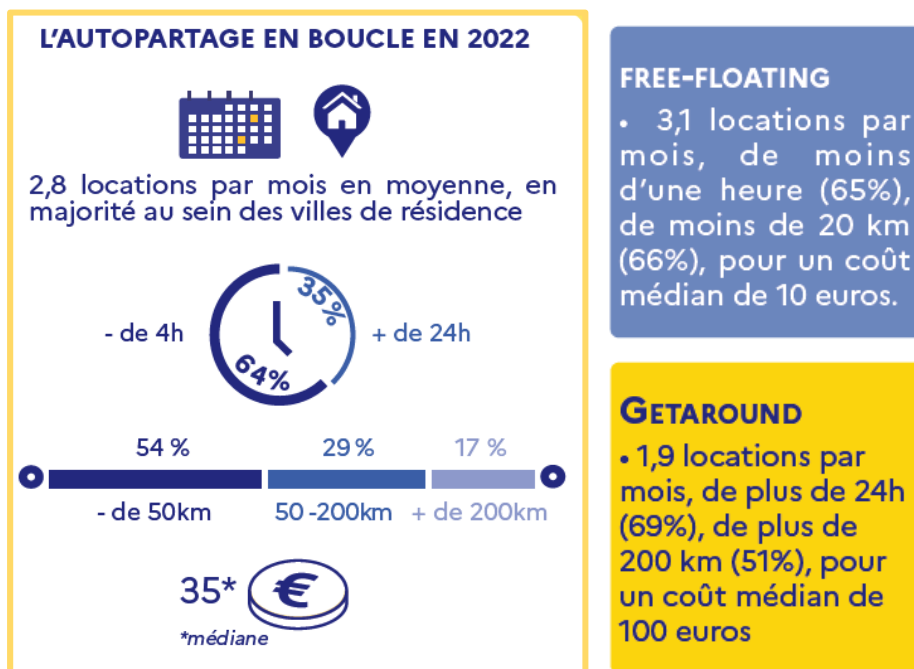
L'autopartage dit « en boucle » (récupération et restitution du véhicule à une station, sur réservation et pour une durée définie) **continue de dominer le marché de l'autopartage en France**, en termes de nombre d'opérateurs et de villes desservies. A l'image de ce qui avait été observé en 2019, **le profil des usagers de ce type d'autopartage** est majoritairement masculin (55%), urbains, diplômés et actifs pour 80,9% d'entre eux (principalement des cadres). Ils utilisent les services d'autopartage en boucle pour des locations courtes (moins de 5h et moins de 50 km), pour des trajets dans l'agglomération de résidence et pour des motifs non contraints (visites à des amis, sorties, achats...)

Le profil des usagers qui utilisent l'autopartage en free-floating (sans réservation, sans station) et le service Getaround (service en boucle dont l'offre et l'usage sont spécifiques) et l'usage qu'ils en font diffèrent, ces deux services répondant à des besoins de mobilité différents :

- des locations très courtes (moins d'1h et moins de 20 km), régulières, pour des trajets dans l'agglomération de résidence et pour des déplacements du quotidiens pour les usagers du free-floating
- des locations bien plus longues (plus de 24h et plus de 200 km) mais beaucoup plus ponctuelles, souvent pour partir en weekend ou vacances pour les usagers de Get Around Connect.

<sup>1</sup> La Loi d'orientation des mobilités a été publiée au Journal Officiel du 26 Décembre 2019. Elle vise à encadrer les politiques de transports et de mobilité à l'échelle nationale, en mettant un accent particulier sur les transports du quotidien et poursuivant l'objectif de les rendre « à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres » (Ministère de la transition écologique, 2021b).

<sup>2</sup> Cette étude repose essentiellement sur une enquête quantitative par questionnaire, diffusée en ligne par les opérateurs d'autopartage auprès des inscrits à leur service. L'enquête quantitative a permis de recueillir un total de 2 768 réponses d'usagers des services Citiz (12 réseaux locaux), Modulauto, Communauto, Zity, Shaary et Getaround Connect, partout en France.



La fréquence d'utilisation de l'autopartage a légèrement augmenté parmi les usagers depuis 2019, pour un usage souvent hebdomadaire ou mensuel. Le cas d'usage le plus commun est la location d'un véhicule pour une courte durée, pour circuler dans l'agglomération et pour des motifs non contraints (visite à des amis, sorties, achat, ...).

### Les impacts de l'autopartage sur les comportements de mobilité

#### *Un fort impact sur la mobilité automobile à l'échelle individuelle*

L'étude met en évidence l'effet « déclencheur de multimodalité » de l'autopartage, entraînant des changements de comportements des mobilités à l'échelle individuelle. Les autopartageurs sont principalement usagers des modes alternatifs à la voiture individuelle et privilégient les déplacements collectifs ou actifs (marche, vélo).

Les autopartageurs appartiennent à des ménages largement non motorisés puisque seulement 26,2% d'entre eux possèdent une voiture personnelle contre 81,3% à l'échelle nationale. Ils sont 69,5% à avoir connu une démotorisation dans leur ménage, conséquence de l'utilisation de l'autopartage pour 40% des autopartageurs.

L'inscription à un service d'autopartage fait ainsi varier à la baisse la possession et l'utilisation de la voiture personnelle : **1 voiture en autopartage remplace 5 à 8 voitures personnelles, supprime entre 10 000 et 19 000 km en voitures personnelles par an et libère 0,9 à 3 places de stationnement en voirie.**



Enfin, l'étude montre que les changements de comportements de mobilité s'effectuent au moment de l'inscription à un service d'autopartage et que les pratiques restent stables par la suite.

## *L'impact reste marginal à l'échelle de la mobilité automobile des Français*

Cependant, l'étude démontre qu'à l'échelle nationale, l'impact environnemental à date de l'autopartage n'est pas encore significatif en raison du faible volume (nombre de voitures à disposition, nombre d'utilisateurs actifs) que représentent ces services. **La concrétisation d'un réel impact de l'autopartage<sup>3</sup> nécessite une multiplication par 100 du volume de services existant.**

## **Démocratiser l'autopartage en se basant sur la complémentarité des offres de services d'autopartage**

**L'étude insiste sur l'intérêt de l'autopartage en tant que levier favorisant une mobilité plus durable. Afin de faire de l'autopartage un mode de déplacement du quotidien, son développement et sa démocratisation sont nécessaires, notamment par une multiplication du volume de services existant et de territoires desservis, et par un travail sur la demande pour accompagner la diversification des profils des usagers (communication ciblée, tarification spéciale, typologie et équipement des véhicules pour l'usage des familles, des PMR...). Les retraités et les jeunes publics représentent une cible importante pouvant potentiellement se démotoriser, ou, dans le cas des étudiants, ne pas se motoriser.**

L'étude a démontré que les différents services d'autopartage répondent chacun à des besoins distincts de mobilité. **Un usage combiné, fluide, facile de services complémentaires pourra permettre de construire une alternative solide à la voiture individuelle possédée.** Les autopartages pourraient alors venir répondre à l'ensemble des besoins de mobilité de ses usagers, qu'ils soient utilitaires ou pour leurs loisirs.

## **Pour aller plus loin**

- Lien vers l'étude : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/5804-enquete-autopartage-2022.html>

## **ADEME**

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brosolette  
92541 Montrouge Cedex



### **L'ADEME EN BREF**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



@ademe

<sup>3</sup> De l'ordre de quelque pourcents d'impact sur le nombre de véhicules en circulation et de kilomètres parcourus en voiture